

**APPEL
A
PROJETS**

DATE
LIMITE :
15 JUIN
2025

**CHAIRE ASSURABILITÉ DES
RISQUES ÉMERGENTS**

**INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE POUR LES
RISQUES ÉMERGENTS**

Appel à projets

Intelligence Artificielle pour les Risques Émergents

Chaire Assurabilité des Risques Émergents

La Chaire Assurabilité des Risques Emergents (CARE) est issue d'un partenariat entre Allianz France, la Fondation du Risque et l'Ensaie Institut Polytechnique de Paris (<https://newsroom.allianz.fr/allianz-france-la-fondation-du-risque-et-lensae-paris-lancent-une-chaire-sur-lassurance-des-risques-emergents/>). Ce projet de recherche pluridisciplinaire, piloté conjointement, vise à alimenter une recherche sur la transformation du modèle, rendre efficace la prévention, renforcer l'accompagnement des publics, et à étudier la viabilité de solutions de partage de risque afin d'offrir au plus grand nombre un niveau de protection adapté.

La chaire CARE lance en 2025 un appel à projets de recherche, axé autour de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'analyse ou la couverture des risques émergents. Cet appel s'adresse à l'ensemble de la communauté académique sans aucune restriction en termes de disciplines ou d'approches méthodologiques, sous la condition que le projet évoqué s'inscrive dans la thématique, et puisse contribuer aux axes de recherche de la chaire :

- 1) Modélisation et quantification des risques
- 2) Partage du risque
- 3) Quantification des impacts de la prévention

Dans sa sélection des projets, le comité de pilotage accordera une attention particulière à ceux qui s'inscriront dans les thèmes suivants :

- **Risques émergents en assurance-vie**
- **Catastrophes naturelles**
- **Assurance paramétrique**
- **Risque cyber**
- **Géostatistique appliquée à l'analyse des risques**
- **Gestion de crise**
- **Threat Intelligence**
- **Impact environnemental**

Les projets de recherche retenus bénéficieront d'un financement pouvant aller pour chacun jusqu'à 10 000 €. En faisant acte de candidature, les porteurs de projet, s'engagent s'ils sont sélectionnés, à présenter et à discuter de leurs travaux, à la demande de la chaire CARE, avec les partenaires de ce dernier. Ils mentionneront en outre son soutien financier dans leurs publications et communications concernées.

Les projets devront être principalement portés par des chercheurs académiques avec au moins un chercheur affilié à une institution académique française. Une priorité sera donnée aux projets novateurs et explorant des thématiques ou mobilisant des approches

peu explorées. De même, à qualité et à intérêt égal, le jury donnera la priorité aux candidatures pour lesquelles le soutien apporté par la chaire est déterminant pour la réussite du projet.

Les candidats sont ainsi invités à mettre en exergue, dans leur dossier de candidature, la valeur ajoutée attendue du soutien apporté par la chaire CARE. Les porteurs de projets sont enfin invités à présenter un calendrier indicatif pour la conduite des travaux et précisant, le cas échéant, l'horizon auquel de premiers résultats intermédiaires seront susceptibles d'être présentés et discutés.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être déposées au plus tard le **15 juin 2025** via notre formulaire de soumission.

La soumission s'effectuera selon un dossier de 5 pages maximum transmis à l'adresse chairecare2025@gmail.com.

Le dossier abordera les points suivants :

- **Intérêt du sujet et le contexte**
- **Etat de l'art**
- **Description du projet et méthodologie**
- **Contribution attendue**
- **Présentation de l'équipe de recherche**
- **Budget et calendrier**